



Des arguments contradictoires et des chiffres trompeurs: attention à ne pas se laisser tromper

Le PS avance des chiffres trompeurs et des arguments contradictoires. C'est dangereux lorsqu'il s'agit de réformes importantes, comme AVS 21 et l'impôt anticipé, ou du budget de la Confédération.

Le Parti socialiste suisse (PS) fait volontiers la morale. Du haut de ses «bonnes» intentions, il critique ceux qui prennent leurs responsabilités, y compris l'économie bien entendu. Mais celui qui affiche de hautes exigences à l'égard des autres devrait s'y conformer aussi. Malheureusement, le PS ne semble pas voir les choses de manière aussi restrictive lorsqu'il s'agit de l'honnêteté de ses propres arguments. En voici trois exemples actuels.

REFORME DE L'IMPOT ANTICIPE: «ELLE ENTRAÎNERAIT UNE BAISSÉ DES RECETTES FISCALES POUVANT ATTEINDRE 800 MILLIONS DE FRANCS PAR AN»

Pour combattre la réforme de l'impôt anticipé, le PS avance des chiffres impressionnants: la réforme entraînerait une baisse des recettes fiscales trois fois supérieure dans l'éventualité d'un relèvement des taux d'intérêt. Le Conseil fédéral avait évoqué cette possibilité dans sa réponse à une question du PS. Mais il a également précisé: «Cette baisse des recettes fiscales [...] est hypothétique [...]».

En effet, les impulsions positives de la réforme commenceront à se déployer dès la première année, de sorte que l'effet hypothétique sur les recettes ne se produira pas.» Le Parlement avait d'ailleurs, par rapport au projet fédéral, modifié la réforme de manière que la nouvelle taxation entre en œuvre progressivement. Dans une note publique, aussi connue du PS, de décembre 2021, le Conseil fédéral indiquait explicitement que la réforme occasionnera un manque à gagner fiscal nettement moins important les premières années, et qu'elle s'autofinancerait donc dès le départ. Cela n'a pas empêché le PS de continuer à brandir sans vergogne ses chiffres trompeurs. Attention à ne pas se laisser tromper.

AVS 21: «LE PROJET AFFAIBLIT LE POUVOIR D'ACHAT»

Deuxièmement, le PS combat depuis peu la réforme de l'AVS soumise en votation en septembre (AVS 21). Il estime que le relèvement prévu de la TVA (+0,4 point) affaiblirait le pouvoir d'achat – «et ce dans une situation économique où le pouvoir d'achat de la population est déjà fortement sous pression». En juin 2021, c'est-à-dire en pleine pandémie de covid et dans un contexte économique incertain, le PS a exigé au Parlement un relèvement de 0,7 point de la TVA en faveur de l'AVS, suivant en cela la ligne proposée par son conseiller fédéral. Une majorité bourgeoise est parvenue à atténuer la hausse, qui sera finalement de 0,4 point. A ce moment, le PS s'y était opposé: «une contribution de la TVA en faveur de l'AVS inférieure» menacerait le paiement des rentes futures. Outre le fait qu'à l'époque, le PS reconnaissait (à juste titre) l'existence d'un problème financier du côté de l'AVS et qu'aujourd'hui, à peine un an plus tard, il semble en avoir oublié l'existence, ces changements de cap en ce qui concerne la contribution de la TVA à l'AVS sont impressionnants. Le PS n'a jamais eu de problème avec les hausses de la TVA en faveur de l'AVS. Car, comme il le soulignait dans sa réponse à la consultation sur AVS 21: «Le fait qu'une grande partie des recettes de la TVA résulte de la consommation de biens coûteux et que lesdites recettes sont reversées directement dans l'AVS atténue fortement le caractère antisocial de cet impôt.» En d'autres termes, une TVA élevée n'est pas antisociale, mais acceptable, car ce sont surtout les riches qui, en consommant des prestations coûteuses, paient la TVA et soutiennent ainsi l'AVS. Comme maintenant? Le PS s'inquiète-t-il désormais pour le pouvoir d'achat de la population? On ne sait pas. Lorsque ce sont les riches qui paient, l'argument du pouvoir d'achat n'a pas d'importance. Et si celui-ci compte, le PS ne s'en est pas soucié pendant très longtemps. À nouveau: attention à ne pas se laisser tromper.

AUGMENTATION DES DEDUCTIONS POUR LES PRIMES MALADIE: «DES MOYENS QUI MANQUERONT DANS LES CAISSES DE L'ÉTAT»

En réponse à un mandat du Parlement, le Conseil fédéral propose d'augmenter la déduction admise pour les primes d'assurance maladie au titre de l'impôt fédéral direct. Le relèvement des déductions coûterait 300 millions de francs à la Confédération. Le Conseil fédéral – et avec lui le PS – s'inquiète du manque à gagner. «Pour le PS Suisse, les choses sont claires: si l'argent vient à manquer dans les caisses de l'État, c'est la population qui en paiera le prix». Dans la phrase suivante, le PS vante sa propre solution: l'initiative d'allègement des primes. Coût: près de 5 milliards de francs. Même un contre-projet du Parlement –

«prometteur» selon le PS – entraînerait des coûts de 1,3 milliard de francs. Les modèles sont certes différents, mais là n'est pas la question. Qu'il s'agisse d'une diminution des recettes ou d'une augmentation des dépenses: dans les deux cas, il est question de ressources qui manquent dans les caisses de l'État – des dizaines de fois plus avec l'initiative du PS. Le PS, gardien des caisses de l'État? Et donc, pour la troisième fois: attention à ne pas se laisser tromper.

COMMUNIQUER DES CHIFFRES TROMPEURS ET DES ARGUMENTS CONTRADICTOIRES EST MALHONNÊTE ET DANGEREUX

S'il était question de broutilles, on pourrait peut-être fermer les yeux sur ces déclarations malhonnêtes. Malheureusement, ce ne sont pas des broutilles. Tant AVS 21 que la réforme de l'impôt anticipé sont des projets importants. Et l'état des finances fédérales nous importe aussi: l'enjeu, c'est un État qui fonctionne et ne sombre pas dans l'endettement ni ne tombe dans le travers des échecs politiques (cf. aussi: [Le budget de la Confédération est proche de la surcharge structurelle](#)). Des conceptions et des opinions différentes sont acceptables. Mais pas des chiffres et des arguments erronés, tournés et détournés à volonté. Ils sont tout bonnement trompeurs et malhonnêtes..